

## Atelier EGJ de consultation collective

### Date de l'atelier :

Fontainebleau  
16/11 Melun 22/11  
Meaux 26/11

### Nombre de participants à l'atelier :

- Représentants TJ de Fontainebleau
- Représentants TJ de Melun
- Représentants TJ de Meaux

*Remarque : les données personnelles permettant d'identifier des individus ont été anonymisées.*

### Restitution des échanges :

Méthode utilisée : Nous avons rencontré nos interlocuteurs en face à face durant 1h30.

<b>Thématique : Enquêtes juridictions</b>	
<b>Problématique / enjeu identifié :</b>	<b>Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :</b>
<b>Quel est votre constat quant à la probation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une probation pas assez forte et lisible et donc pas assez efficace, ce qui amène les magistrats à prononcer, par sécurité, plutôt des peines d'emprisonnement ferme.</li><li>- une probation qui se heurte à l'absence d'offre de soins, à la pénurie d'hébergements et à un manque de dispositifs en termes d'accompagnement vers l'emploi.</li><li>- une inflation législative avec des strates successives qui parfois s'opposent.</li><li>- des logiciels dépassés et difficilement exploitables au quotidien.</li><li>- certaines priorités (ex : suivi des auteurs de violences conjugales ou lutte contre la radicalisation) impactent le suivi des autres publics, du fait que tout cela s'onère à moyens constants.</li></ul>
<b>Quelles sont vos préconisations</b>	
<b>l) renforcer la probation sous 2 angles</b>	

<p>• <b>l'accompagnement</b></p>	<p>Il y a 3 grandes obligations prononcées par les magistrats : résidence, soins et emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- hébergement : la pénurie d'hébergement impacte sur la prise en charge des publics justice, car ces derniers ne sont pas prioritaires</li> <li>- soins : la pénurie de l'offre de soins impacte forcément les publics soumis à une obligation puisque de la même façon, ils ne sont pas prioritaires. On ne peut considérer qu'une obligation de soins est remplie lorsque le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est de plusieurs mois, ou que le rythme d'entretiens est trimestriel.</li> <li>- emploi : L'offre proposée par la Mission Locale et Pôle emploi n'est pas toujours en adéquation avec les besoins ciblés des PPSMJ.</li> </ul> <p>Il s'agit par conséquent de doter les SPIP de professionnels permettant de pallier ce type de pénurie ou de répondre aux besoins du public (psychologues, conseiller emploi...), ou de leur attribuer un secteur associatif habilité</p>
<p><b>le contrôle</b></p>	<p>Le SPIP doit pouvoir réaliser un véritable contrôle avec, par exemple, des déplacements sur site.</p>
<p>II) <b>L'accès à la numérisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une probation qui innove en termes de prises de rendez-vous en ligne (SMS de rappel/entretiens en ligne)</li> <li>- Une probation qui a à sa disposition des solutions de digitalisation et de dématérialisation complètes</li> </ul>